



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équipements

Question écrite n° 4125

Texte de la question

M. Jean-Michel Fourgous attire l'attention de Mme la ministre du logement et de la ville sur la proposition de loi n° 25-35 présentée par MM. Meslot et Morange visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation, qui a été adoptée à l'Assemblée nationale le 13 octobre 2005, et transmise le jour même au Sénat. L'adoption définitive de cette loi devient maintenant pressante afin d'améliorer la sécurité des immeubles anciens et permettre aux locataires de ces immeubles de bénéficier des aménagements nécessaires à leur sécurité. On estime, en effet, que l'aboutissement de ce texte permettrait de sauver à terme la vie de quelque 400 personnes par an dans notre pays. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement compte prendre afin que cette mesure de protection des populations soit définitivement adoptée par le Parlement.

Texte de la réponse

La proposition de loi présentée par MM. Meslot et Morange visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs avertisseurs de fumée dans tous les logements a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale, lors de la séance du 13 octobre 2005. Cette proposition de loi a été modifiée par le Sénat le 25 janvier 2007 puis déposée à l'Assemblée nationale le 4 juillet 2007 pour y faire l'objet d'une deuxième lecture. Par ailleurs, à la suite des incendies survenus en 2005 et de la commande du ministre en charge du logement, un rapport a été rédigé par MM. Pelletier et Doutreligne, respectivement président de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) et délégué général de la Fondation Abbé-Pierre. Ce rapport formule vingt-cinq propositions qui, pour la plupart, ont été ou sont en cours de réalisation. Il convient notamment de noter les mesures qui concourent à une meilleure prévention : l'enquête nationale logement intègre désormais des éléments visant à une meilleure connaissance du parc du point de vue du risque d'incendie ; des travaux de mise en sécurité ont été réalisés ou programmés dans les structures d'accueil des personnes défavorisées ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants ; un guide sur les travaux à réaliser lors de réhabilitation des bâtiments d'habitation est en cours d'élaboration ; les textes concernant le diagnostic de l'installation d'électricité lors de la vente d'un logement sont en cours d'élaboration pour une mise en application le 1er avril 2008. Par ailleurs, une proposition de loi présentée par MM. Meslot et Morange visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs avertisseurs de fumée dans tous les logements est en cours d'examen au Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Fourgous](#)

Circonscription : Yvelines (11^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4125

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et ville

Ministère attributaire : Logement et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5512

Réponse publiée le : 29 janvier 2008, page 843